



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

Rétrécissement de la chaussée – rue de Kreuzerbuch à Hobscheid

En raison du réaménagement de la rue de Kreuzerbuch à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 7 janvier 2025, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

Art. 1^{er} : Du mercredi, 8 janvier 2025, à partir de 7h00 jusqu'au plus tard le mercredi, 30 avril 2025, la circulation dans la rue de Kreuzerbuch à Hobscheid est réglée comme suit :

- rétrécissement sur une voie avec mise en place de feux de signalisation (sur un tronçon maximal de 300 mètres suivant avancement des travaux) sur le tronçon limité entre les maisons sises 13 et 25 ;
- interdiction de stationnement sur les deux côtés de la rue (sur un tronçon maximal de 350 mètres suivant avancement des travaux) sur le tronçon limité entre les maisons sises 13 et 25.

Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.

Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 7 janvier 2025
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser



Le Bourgmestre

Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu